



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-26540>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 26-26540

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Cotentin

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20006720500019

Ville : Cherbourg en Cotentin

Code postal : 50130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 50

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1791673>

Identifiant interne de la consultation : DIB-26-13

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Le Cotentin

Numéro de téléphone du contact : +33 250791610

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 17/04/2026 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de rénovation de la piscine des Pieux - Bassin et plages

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212212

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations consistent en la rénovation du bassin et des plages de la piscine des Pieux. Le délai d'exécution est décomposé comme il suit : - 1 mois de période de préparation ; - 6 mois de travaux. La consultation est lancée selon : - Pour les lots 1, 2 et 3 : procédure adaptée ouverte, - Pour le lot 4 : sans publicité ni mise en concurrence préalable selon l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique

Lieu principal d'exécution du marché : 4 route de Flamanville 50340 - LES PIEUX

Durée du marché (en mois) : 7

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** 1 : Démolition - gros oeuvre

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45111100

Lieu d'exécution du lot : Piscine des Pieux - 4 route de Flamanville - 50340 LES PIEUX

- **Description du lot :** 2 : Carrelage

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45431000

Lieu d'exécution du lot : Piscine des Pieux - 4 route de Flamanville - 50340 LES PIEUX

- **Description du lot :** 3 : Bassin inox

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 43324100

Lieu d'exécution du lot : Piscine des Pieux - 4 route de Flamanville - 50340 LES PIEUX

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Visite obligatoire uniquement pour le lot 1. Pour pouvoir visiter, les candidats sont invités à contacter Gwenaëlle Perrotte dont les coordonnées se trouvent à l'article 4.4 du règlement de consultation

Autres informations complémentaires : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les candidats peuvent introduire des recours conformément aux dispositions : - de l'article L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative pour les pouvoirs adjudicateurs, -de l'article L. 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices, -de l'article L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative. Par ailleurs, les tiers au contrat peuvent introduire un recours dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2026